



## PRÉFET DE MEURTHE-ET-MOSELLE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

### COMMUNIQUÉ DE PRESSE

## Projet InSERRE : Lancement du comité de pilotage.

Nancy, le 14/03/2022

Le premier comité de pilotage dédié à l'implantation d'un établissement pénitentiaire InSERRE à Toul s'est réuni ce lundi 14 mars 2022 sous la présidence d'Arnaud COCHET, préfet de Meurthe-et-Moselle. Toul est l'un des trois sites retenus avec Donchery (08) et Arras (62) pour accueillir ce type d'établissement dans le cadre de l'expérimentation nationale.

### En quoi consiste le projet InSERRE ?

Le projet InSERRE (Innover par des structures expérimentales de responsabilisation et de réinsertion par l'emploi) consiste en l'expérimentation nationale d'établissements pénitentiaires à taille humaine (100 à 180 places) où 100 % des personnes détenues ont accès à un travail et à une formation.

Ce projet représente un enjeu de société axé autour de la sécurité dans la prévention de la récidive, autour de la dignité en luttant contre la surpopulation carcérale, autour de la responsabilité en facilitant l'insertion des personnes détenues et l'indemnisation des victimes, et autour d'une efficacité renforcée en matière de réduction du coût de la détention.

### En quoi cette expérimentation est innovante ?

Le projet InSERRE conçoit intégralement la prison comme un espace d'apprentissage. Chaque personne détenue exerce une activité qui lui permet de construire son projet professionnel et de préparer sa sortie. Elle gagne en autonomie, dans l'exercice de ses droits et en responsabilité du fait d'un régime de détention ouvert et d'un renforcement des droits pour les travailleurs (cotisation au compte personnel de formation, droits à congés, visite médicale, possibilité d'exercer en auto-entrepreneur, etc.).

### Une mobilisation de tous les acteurs locaux

Autour de ce projet, afin de créer des parcours de réinsertion cohérents avec les besoins du territoire, l'ensemble des acteurs locaux sont mobilisés : services de l'État, collectivités, partenaires économiques et sociaux.

Ce premier comité de pilotage a permis de présenter les objectifs du projet et le calendrier prévisionnel des différentes étapes de sa construction. Dans les prochains mois, le choix des concessionnaires intervenants dans la réinsertion sera arrêté.

La localisation de cet établissement pénitentiaire est prévue à proximité du site de l'ancienne usine Kléber de Toul.

### Retrouvez-nous



[meurthe-et-moselle.gouv.fr](http://meurthe-et-moselle.gouv.fr)



[@prefet54](https://www.facebook.com/prefet54)



[@prefet54](https://twitter.com/prefet54)



[@prefet54](https://www.instagram.com/prefet54)



[@prefet54](https://www.linkedin.com/company/prefet54)